



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103870** VALABLE JUSQU'AU **20/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2011

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/06/2015

Capital : 6 932 910

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 537 915 936 00208

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 46605W

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654 970 R 1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654 970 R 4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CEGELEC PARIS

75 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY
91170 VIRY-CHATILLON

Téléphone : 01 48 18 57 67

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

BOUARROUDJ KAMAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / LE JALLE BAPTISTE,
GEORGES, ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL / RICHEZ PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : nadia.aouillay@cegelec.com

Effectif moyen : 192 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 40 045 335 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	58	21/02/2023
5322	Installation de désenfumage mécanique	58	19/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.